



Pré-requis

Vous êtes titulaire d'un diplôme de niveau 4 (BAC), vous avez moins de 30 ans et vous souhaitez signer un contrat d'apprentissage, vous êtes éligible à la formation.

Pour être admis, vous devez nous transmettre votre dossier de candidature et participer à un entretien de recrutement.



L'objectif

Le BTSA ACSE est l'unique BTS généraliste agricole. Il forme des professionnels capables de s'adapter à l'évolution de l'agriculture grâce à l'acquisition :

- · d'une méthodologie de diagnostic d'exploitation
- · d'outils d'analyse technico-économique
- de compétences d'expression, de communication et d'animation
- de compétences d'autonomie et d'adaptation à des situations diverses



Les + de la formation

Ce diplôme confère la capacité professionnelle agricole et permet la mobilisation des aides à l'installation.

- · Un accompagnement individualisé
- · Des visites professionnelles et études de cas concrets
- · Interventions des professionnels
- · Voyage d'étude



Suite de parcours et débouchés

- BUT Génie Biologique, parcours Agronomie
- Titre «Responsable du Développement Commercial»
- · Responsable d'une entreprise agricole
- · Conseiller(e) technico-économique (chambre consulaire, OPA)
- Technico-commercial(e) (coopératives, privés, OPA)
- Technicien(ne) environnement









www.alpa-is4a.fr

Voie de formation :

Formation en alternance
en 2 ans
(1500h de cours,
1 semaine sur 2 en entreprise)

Financement:

 Formation financée et rémunérée par les OPCO.

Admission:

- Titulaire d'un diplôme ou d'un titre de niveau 4 (BAC)
 - Sur dossier
 - Tests de positionnement

Equivalences / Passerelles :

nous consulter



Compétences attestées :

Capacités générales :

- C1. S'exprimer, communiquer et comprendre le monde
- C2. Communiquer dans une langue étrangère
- C3. Optimiser sa motricité, gérer sa santé et se sociabiliser
- C4. Mettre en œuvre un modèle mathématique et une solution informatique adaptés au traitement de données

Capacités professionnelles :

- C5. Prendre en compte le contexte pour orienter l'activité agricole
- C6. Assurer la gestion économique, financière et humaine de l'entreprise agricole dans une perspective de durabilité
- C7. Raisonner une stratégie de l'entreprise agricole conciliant compétitivité et respect de l'environnement
- C8. Conduire des systèmes biotechniques dans une perspective de durabilité
- C9. Construire un système biotechnique innovant dans une perspective de durabilité
- C10. Mobiliser les acquis du technicien supérieur pour faire face à une situation professionnelle

Modalités d'évaluation :

Contrôle en Cours de Formation (CCF) et Epreuves terminales ponctuelles